



POLE DEVELOPPEMENT



Service Mobilités

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

📍 15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

☎ +33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr 🌐 www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY

LE CADRE DE COMPETENCE

du service mobilités

COMPETENCE PAR DELEGATION DE LA REGION AURA :

→ La Loi d'Orientation des Mobilités n°2019-428 du 24 décembre 2019, dite « LOM », a donné la possibilité aux Communautés de Communes de prendre la compétence mobilités.

Faute de majorité qualifiée sur le territoire de la CCCPS, la **Région AURA** est devenue **Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale à la place de l'Intercommunalité (2021)**.

Toutefois, dans le cadre d'une stratégie de mobilité locale, cinq blocs de délégation peuvent être activés afin de réaliser des prestations en matière de mobilité :

Bloc 1 : Service régulier de transport de personnes

Bloc 2 : Service à la demande de transport de personnes (TAD)

Bloc 3 : Mobilités actives -> **activé**

Bloc 4 : Mobilités partagées -> **activé**

Bloc 5 : Mobilités solidaires

COMPETENCES FACULTATIVES (art. 7 des Statuts) :

- Création, aménagement et entretien d'une vélo-route le long de la Drôme.



DOCUMENTS CADRE

- ▶ Convention de délégation avec la Région AURA
- ▶ SCOT - 2024 : Défi 4 du DOO (Développer une mobilité durable et solidaire)
- ▶ Le Schéma Directeur Cyclable de la Vallée de la Drôme - 2021

LES ACTEURS DE LA MOBILITE - Nos partenaires

L'Etat - La DDT 26

- > Définit la stratégie nationale
- > Partenaire financier

La Région

- > Cheffe de file régionale de la mobilité : animation des comités des partenaires Locaux et des bassins de mobilité
- > Autorité organisatrice de la Mobilité Locale (AOML) en substitution à l'EPCI
- > Contrat de partenariat et délégation de compétences avec note EPCI
- > Gère les réseaux de TER, cars interurbains et cars scolaires

Le Département

- > Gère le réseau routier départemental
- > Soutient les aménagements cyclables à travers sa politique vélo et porte en MOA des opérations (ViaRhôna, Bella Via)
- > Anime le comité d'itinéraire de la Vélodrôme

Les territoires voisins

- > Plusieurs projets portés et pilotés avec les EPCI voisines
- > Avec la CC du Val de Drôme: service d'autopartage, schéma cyclable, projet TIB
- > À l'échelle de la vallée: une logique de bassin qui a du sens sur la mobilité

Les communes

- > Gèrent la voirie, les zones piétonnes et aménagements cyclables, en agglomération
- > Gèrent le stationnement

Dromolib

- > Sensibilise, informe le grand public
- > Accompagne les collectivités sur des projets expérimentaux (mobilité solidaire, partagée)
- > Gère une partie de notre flotte de VAE

Les associations locales

- > Vélo dans la ville: milite en faveur du vélo (Bourse vélo, comptage, opération Brillez cyclistes, ;..)
- > Autour du Cycle: atelier participatif de réparation vélo
- > La Ferme à Cycles: atelier de réparation et vente de vélo

LES ENJEUX

et orientations stratégiques locaux de la mobilité

43 % des émissions de GES sont liées au transport de biens et de personnes sur notre territoire ;
68 % de la population se déplace quotidiennement pour se rendre au travail en voiture contre 19 % en mobilité active (marche à pied, vélo) alors que **41 %** de la population travaillent dans la commune de résidence et **62 %** travaillent au sein de l'intercommunalité.

Accompagner
le changement de
comportement

Développer
un système favorable
au vélo

Mailler le territoire
de stations de mobilités
favorables
à la multimodalité

Développer
les mobilités partagées

L'AMBITION poursuivie :

>> Structurer et promouvoir une mobilité multimodale respectueuse de l'environnement pour les personnes et les biens

LE SERVICE MOBILITES et ses missions

→ Le service a pour fonction générale de développer, structurer et promouvoir un bouquet de services de mobilités répondant aux besoins des usagers, afin de limiter l'usage de la voiture thermique individuelle et de favoriser la transition des mobilités sur le territoire.

Missions principales

- **Accompagnement des élus** dans la définition de la stratégie en matière de mobilité,
- **Pilotage et mise en œuvre des programmes** et des actions associées en matière de mobilité,
- Pilotage en particulier du **Schéma directeur Cyclable**,
- Animation et **création de nouvelles solutions de mobilités alternatives**,
- **Gestion des services mobilités de l'Intercommunalité** (VAE, équipements vélos, autopartage...),
- Entretien et sécurisation de l'**itinéraire cyclable de la Vélodrome**,
- Sensibilisation et **accompagnement au changement de comportement**,
- **Relation avec les partenaires institutionnels et privés**



Chargé de Mission
Mobilité

1 ETP à 80%

Agent Accueil
dédié à l'exploitation
des services

0,2 ETP

LE SERVICE MOBILITES et ses missions (détails)

- Animation et mise en œuvre du **schéma directeur cyclable** en lien avec les partenaires
- Développement, suivi et entretien de l'itinéraire de la **Vélodrôme**
- Suivi et exploitation du **service VAE**
- Développement d'actions autour du **vélo**

DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME VELO

- Suivi et développement du **volet mobilité du projet « Consommer Autrement »**
- **Définition et réalisation des actions** à mettre en œuvre en lien avec le **service communication**

ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

- Promotion et développement du **covoiturage**
- Développement, animation et **exploitation du service d'autopartage** en libre-service
- Suivi et **appui aux démarches d'autopartage sur le territoire** (autopartage entre particuliers, ...)

DEVELOPPEMENT DES MOBILITES PARTAGES

- **Accompagnement élus** à la définition des orientations
- **Pilotage et mise en œuvre des programmes mobilités**
- **Appui aux communes** sur leurs projets mobilités
- **Coordination des acteurs** du territoire autour de la politique mobilité de la CCCPS & **Participation aux différents réseaux** et groupes de travail
- **Veille sur les actualités, évaluation et mise à jour des politiques mobilités**

PILOTAGE ET ANIMATION GENERALE DE LA THEMATIQUE

Les services mobilités de la CCCPS en complémentarité de ceux de la Région

→ Des aménagements qui s'inscrivent dans un maillage cohérent, connecté aux gares, écoles, commerces, arrêts de bus et au tissu de vie local.

La VéloDrôme (livrée en 2019)

Un itinéraire cyclable de 22 kms entre Saillans et Crest, alternant voies partagées et voies vertes

Des équipements vélos (2023-2025)

Près de 700 places de stationnement vélo déployées sur le territoire

Un service de location de VAE (depuis 2018)

Location courte à longue durée de 33 VAE, répartie sur 4 sites

Un dispositif d'aide à l'électrification des vélos classiques



Promotion des mobilités partagées (covoiturage)

Relais de l'information et des besoins en matière de transports en commun (Train, bus et TAD)

Un service d'autopartage (depuis sept. 2025)

24h/24h - 7j/7J
2 stations à Crest et Aouste
3 véhicules électriques
Inscription et assistance des usagers via une plateforme

LE SERVICE MOBILITES en quelques chiffres

Vélodrôme

70 000 passages / an entre Crest et Aouste

Equipements Vélos

700 places de stationnement (300 arceaux, 16 box, 4 abris vélos, 4 garages résidentiels, 6 bornes de réparation)

Soit 46 places pour 1 000 hab. (sans compter ceux déjà en place) contre une moyenne nationale de 16 places pour 1000 hab.

300 000 € d'investissement



Service location VAE

120 bénéficiaires en 2025

Près de 600 réservations depuis 2022



Sans oublier...

250 scolaires bénéficiaires du programme Savoir Rouler A Vélo sur la période scolaire 2025-2026

Bonus pour l'électrification de vélos classiques : 33 aides depuis 2024

Forfait mobilités Durables à destination des agents de la CCCPS

Service Autopartage

173 réservations entre sept 2025 et janv. 2026

Des pics à 8 réservations/véhicule/semaine

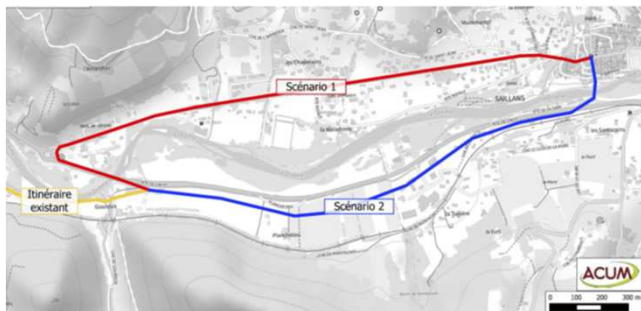
Un panier moyen /réservation de: 20 € pour 64 kms parcourus et 5 h



LES PROJETS en cours ou en réflexion

Sécurisation de la Vélodrôme à l'entrée Ouest de Saillans

Une mise en œuvre conditionnée par la réalisation d'une passerelle par la commune de Saillans et les modalités financières et juridiques des travaux



Mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable

Une programmation des aménagements cyclables à définir en concertation avec les communes et le Département



Changement de comportement

Des actions à redéfinir et à mettre en place pour accompagner le changement de comportement sur les mobilités

Vélodrôme – Tranche 2

Une continuité de la Vélodrôme au delà de Saillans à envisager ?



Logistique du dernier km & la desserte de la zone d'activité commerciale d'Aouste

Des réflexions à engager ?

